

DTG, PPT et PPPT : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Objectif pédagogique et opérationnel

Connaître la réglementation applicable en matière de DTG et PPPT dans une copropriété
Informier et accompagner efficacement ses clients

Public

A déterminer

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Chaque exposé est suivi d'un cas pratique
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Durée - Modalités

3h30 - Distanciel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. Le diagnostic technique global (DTG)

Sa définition et son champ d'application
Le lien entre DTG et consommation énergétique (DPE collectif et audit énergétique)
Son caractère obligatoire pour les immeubles de plus de 10 ans
Son objectif
Exemples concrets

2. Du DTG au plan pluriannuel de travaux (PPT)

Le champ d'application du PPT
La lutte contre la précarité technique et énergétique de immeubles
Son caractère facultatif
Exemples de travaux

3. Le projet de plan pluriannuel de travaux (PPPT)

Ce que prévoit la loi Climat et Résilience
Son caractère obligatoire pour certaines copropriétés
Son contenu : technique, financier, calendrier...
Son inscription à l'ordre du jour de l'AG avec le détail des travaux et les devis
Calendrier de mise en œuvre entre 2023 et 2025

Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant